



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION
D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
(A TRANSMETTRE EN UN SEUL EXEMPLAIRE AU SPANC)


CADRE RESERVE AU SERVICE :


N° de DOSSIER :		COMMUNE de :	
Exemplaire à conserver par le Pétitionnaire	<input type="checkbox"/>	Suivi par :	
Exemplaire à transmettre à l'Entreprise / MOE	<input type="checkbox"/>	Fixe :	03 24 71 59 90 - 03 24 71 59 92
Exemplaire pour le S.P.A.N.C.	<input type="checkbox"/>	Port :	06 73 07 22 85 - 06 01 24 65 81
		Mail : @syndicats-ballay.fr
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande		<input type="checkbox"/> Demande modificative, date 1 ^{ère} demande :	


Documents à joindre à la présente demande :

- un plan de situation permettant de localiser votre habitation, échelle 1/25000 à 1/50000.
- un plan masse avec le schéma de l'assainissement envisagé, échelle 1/100 ou 1/200.
- tout document technique ou réglementaire nécessaire au SPANC pour valider votre projet.
- le cas échéant, une étude d'assainissement à la parcelle et/ou une étude hydrogéologique.

1. Le demandeur

NOM et Prénom :  perso :

Adresse :  pro :

.....  port :


COMMUNE : E-mail :


Adresse du lieu de réalisation du projet :


.....

..... **COMMUNE :**

2. L'installateur

NOM et Prénom :  perso :

Adresse :  pro :

.....  port :

E-mail :

CP / COMMUNE :

3. Renseignements sur la demande :

Cette demande est réalisée dans le cadre :

- du dépôt d'un permis de construire
- du dépôt d'une déclaration préalable de travaux
- de l'installation d'un dispositif d'assainissement sans dépôt de demande d'urbanisme

4. Caractéristiques des locaux :

Habitation : Neuve Existante

Résidence principale Résidence secondaire Autre :

Surface au sol : m² Nombre d'usagers :

IMPORTANT : **Nombre total de pièces principales :**

. Les pièces principales sont les pièces de vie de type chambre, bureau, salon et séjour.
. Les pièces de service de type salle de bain, cuisine ou WC ne sont pas comptabilisées.

Alimentation en eau potable : Adduction publique Puits privé ou source

Destination des eaux pluviales :

5. Caractéristiques de la parcelle :

N° de parcelle et section cadastrale : Superficie : m²

Topographie : Plat Pente supérieur à 5 cm/m (5%)

Eau souterraine : Présence d'une nappe d'eau à moins d'1 m de profondeur
 Présence d'un puits ou captage d'eau déclaré en mairie pour la consommation humaine dans un rayon de 35 m

Parcelle inondable : OUI NON

Si **OUI**, de quelle(s) origine(s) ?

par remontée d'eaux souterraines par ruissellement des eaux pluviales

par crue d'un cours d'eau, préciser lequel :

6. Type de sol de la parcelle

Pédologie : (information indispensable pour le choix de la filière de traitement, voir cadre 8)

Déterminée lors de l'étude de zonage d'assainissement (voir avec la Mairie)

Déterminée par un bureau d'études (fournir copie de l'étude d'aptitude des sols)

Perméabilité : Hauteur d'eau infiltrée : mm/h

Déterminée lors de l'étude de zonage d'assainissement (voir avec la Mairie)

Déterminée par un bureau d'études (fournir un exemplaire de l'étude de perméabilité)

Déterminée par le pétitionnaire par test de perméabilité (test dit de Porcher, autres ...).

IMPORTANT : dans ce dernier cas, le pétitionnaire engage sa responsabilité quant aux informations qu'il fournit au SPANC concernant la perméabilité du terrain et donc de l'adéquation de la filière d'assainissement non collectif avec le type de sol.

7. Captage d'eau et inondations (à remplir après consultation de la Mairie)

- Y-a-t-il un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine dans un rayon de 35 mètres autour du dispositif d'assainissement non collectif ? OUI NON

Si OUI, ce captage est-il déclaré en Mairie en tant que tel : OUI NON

- L'habitation se trouve-t-elle dans un périmètre de protection de captage AEP ?

OUI NON (si OUI, est-il Immédiat Rapproché Eloigné)

- Existe-t-il un plan de prévention du risque d'inondation ? OUI NON

Si OUI, la parcelle est-elle incluse dans ce PPRI ? OUI NON

